

LE PLAN DE FORMATION 2017

L'exercice du métier pour les personnels enseignants, est conditionné par l'intégration dans le système éducatif, la maîtrise et l'intégration des savoirs, l'expertise dans les apprentissages et le développement professionnel.

Conformément à la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'Ecole calédonienne, *les personnels exerçant leurs missions dans les écoles (...) et l'ensemble des autres personnes concourant au bon fonctionnement du service public d'enseignement assurent un encadrement de qualité des élèves et favorisent leur réussite scolaire et éducative en lien avec les parents d'élèves.*

Pour ce faire, la capacité à se former et à innover suppose de s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

C'est ainsi que la Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie propose aux enseignants du premier degré public des stages inscrits au plan de formation continue.

Son architecture pour le triennal 2016/ 2017/ 2018, s'est construite en référence à la délibération n°106 et s'articule autour de 6 orientations suivantes :

La première orientation propose des stages dédiés aux apprentissages de base en français et en mathématiques pour prévenir toutes situations d'illettrisme et d'innumérisme.

La deuxième orientation favorise la prise en compte de la culture dont sont porteurs les élèves.

La troisième orientation participe à la construction d'un socle de valeurs fondamentales partagées qui fondent la capacité à « vivre ensemble ».

La quatrième orientation vise plus globalement l'appropriation des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La cinquième orientation consiste à l'apport d'une réponse adaptée aux élèves à besoins éducatifs particuliers pour construire une Ecole plus inclusive.

La sixième orientation prévoit l'accompagnement des personnels dans leur parcours professionnel.

En complément, des propositions de stages sont à l'initiative des Provinces, au titre de l'adaptation des programmes en fonction de leurs réalités culturelles et linguistiques.

Par souci de cohérence, il faut noter que certains stages sont co-portés par les collectivités initiatrices et que divers domaines sont traités sous l'angle de l'interdisciplinarité.

« La professionnalisation des personnels, véritable clé de l'évolution de notre système éducatif, doit être poursuivie et amplifiée. La formation des enseignants reflète l'enjeu de bâtir une Ecole ancrée dans son pays et ouverte sur le monde, qui forme, qui éduque et qui transmet des savoirs. »